

Communiqué 8 avril 2018

Gaza : stopper les assassinats de civils désarmés !



Ni la vague d'émotion exprimée après la tuerie de la semaine dernière à Gaza, ni les condamnations de ces crimes n'ont eu le moindre effet sur le comportement de l'armée d'occupation israélienne. Elle a récidivé sur ordre vendredi, faisant 10 morts, dont Yasser Mourtaja, journaliste parfaitement identifié, et 1400 blessés, pour plus de la moitié par balles réelles.

Les raisons de la colère et des marches du retour sont connues : 70 ans après leur expulsion, les Palestiniens voient parfaitement la manœuvre destinée à les priver de leurs droits nationaux. Depuis l'élection de Trump, un nouveau chapitre est ouvert avec sa décision sur Jérusalem et sa volonté de détruire l'UNRWA (organisme des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens). Le plan de paix qu'il propose est clair. Il consiste à offrir à l'extrême droite israélienne ce dont elle rêve depuis toujours : pas d'Etat palestinien, aucun droit pour les Palestiniens qui pourraient tout au plus survivre dans de dérisoires bantoustans.

Toute demande d'enquête indépendante se heurte au refus catégorique d'Israël et des États-Unis. La France, l'ONU, l'UE, la Ligue Arabe, l'Organisation de la coopération islamique sont demandeuses, mais les États-Unis se sont opposés une nouvelle fois à un projet résolution sur les événements de Gaza demandant une enquête indépendante. Pourtant, et contrairement à celui de la semaine dernière, le texte ne comportait aucune condamnation d'Israël. Ainsi, les autorités israéliennes continuent en toute tranquillité de menacer d'utiliser encore plus de force pour réprimer.

Il est temps que l'Europe et la France prennent leurs responsabilités pour éviter d'autres massacres notamment les vendredis 13, 20, 27 avril et les 4 et 11 mai et surtout le mardi 15 mai, jour de la Nakba, qui s'annonce comme la journée de tous les dangers.

L'urgence c'est de mettre fin à cette impunité qu'Israël doit aux États-Unis et à la lâcheté de la communauté internationale.

La France, qui a une responsabilité historique dans le non règlement de la question israélo-palestinienne, ne peut continuer à se dérober. Aujourd'hui elle doit reconnaître immédiatement l'Etat de Palestine et cesser toute coopération militaro-policière avec Israël.

Elle doit mettre sur la table du Conseil européen des Affaires Etrangères du 16 avril la suspension de l'accord d'Association Israël-UE et demander au Conseil de sécurité de prononcer des sanctions même si cela doit provoquer le veto des Etats-Unis.

Avec l'exigence de la protection du peuple palestinien, voilà la réponse politique nécessaire pour dire à la face du monde que la Palestine vivra.

Le Bureau national de l'AFPS